



# jardins du nord



## Glossaire du jardinier de C à D



**Cabosse** : Fruit sec de gros volume qui contient de 15 à 40 graines (ex : fruit du cacaoyer et du cupuaçu)

**Caduc- Caduque** : Feuille qui tombe chaque année pendant sa période de repos. Organe qui meure après avoir rempli son rôle.

**Caïeu ou cayeux** : Bulbe formé autour d'un bulbe principal à partir d'un bourgeon axillaire (ex : ail).

**Cal** : Protubérance qui se forme au niveau d'une cicatrice et qui est due à la production importante de cellules.

**Carence** : Manque d'un élément qui est indispensable à la plante. Cela peut être un manque de fer, d'azote, d'oligo-éléments, de potassium...

**Calcaire** : Désigne un sol riche en calcaire (sédiment carbonaté). Il donne en général un PH élevé.

**Calcicole** : Se dit d'une plante qui aime un sol calcaire.

**Calcifuge** : Se dit d'une plante qui n'aime pas un sol calcaire.

**Calice** : Ensemble des sépales qui forment l'enveloppe externe de la fleur.

**Campanulé** : Fleur qui a la forme d'une cloche.

**Canaliculaire** : Creux présent à la surface d'une tige, comme la forme d'une gouttière. Le pétiole de la rhubarbe est rond et canaliculaire.

**Capacité germinative** : Facilité plus ou moins grande à germer.

**Carpelle** : Élément faisant partie du pistil (organe femelle de la fleur). Il est composé de trois parties (le stigmate, le style, l'ovaire).

**Cespiteux** : Terme qui désigne une plante qui développe une touffe dense ou d'un bambou qui émet des rejets non traçants.

**Caudex** : C'est un renflement formé sur les racines ou à la base d'un tronc et qui lui permet de stocker une réserve d'eau.

**Cauliflore** : Se dit d'une plante dont les fleurs naissent directement sur le tronc ou sur la tige.  
(Cacaoyer, arbre de Judée, ixora)

**Cépée** : Une cépée est composée de nombreux rameaux qui ont poussé à la base d'un arbre coupé à ras de terre.

**Chamaephytes** : Plantes basses dont les bourgeons se situent sur le bas, généralement à moins de 50 cm du sol.

**Chaleur de fond** : Chauffage du sous-sol d'un châssis, d'une mini-serre pour favoriser la germination des semis ou la pousse des boutures.

**Chancre** : Maladie qui a tendance à contaminer les parties voisines de celles infectées. Il y a le chancre bactérien qui atteint surtout les arbres fruitiers et le chancre fongique. Les champignons peuvent alors être transportés par le vent et contaminer les arbres à proximité.

**Charpentière** : Branches principales d'un arbre fruitier.

**Châssis** : Abri qui protège les cultures. L'armature est généralement en bois et la partie translucide est de verre, de polycarbonate ou de fibres de verre.

**Chaton** : Epi généralement long retombant et flexible dont les fleurs sont unisexuées (ex : noisetier, saule).

**Chauler** : Amender par épandage de chaux ou de carbonate de chaux.

**Chevelu** : Ensemble de racines très fines d'une plante.

**Chlorophylle** : Pigment de coloration verte des végétaux supérieurs. Elle intervient dans la photosynthèse et capte l'énergie lumineuse et participe ainsi à la transformer en énergie chimique

**Chlorose** : Décoloration des feuilles due à un manque de chlorophylle. Ce manque peut être la conséquence d'un manque de fer, de potassium, de manganèse, de sels minéraux...

**Chiffonne** : Petite branche fine, généralement assez courte, des arbres fruitiers à noyaux, possédant des boutons sans yeux latéraux à bois. (ex : pêcher)

**Cladode** : Rameau aplati simulant la forme d'une feuille. Il ne possède pas de bourgeon de base. (ex : les cactus opuntias)

**Claie** : Panneaux composés de petites lattes et servant à ombrager des plantes.

**Cloche** : Élément individuel transparent ou translucide qu'on pose sur une plante pour la protéger.

**Clonage** : Processus employé pour multiplier, de façon naturelle ou artificielle, une plante à l'identique. Cela peut être un bouturage mais aussi une manipulation génétique de l'ADN.

**Clone** : Résultat d'un clonage.

**Collet** : Partie correspondant à la jonction de la racine et du tronc.

**Colonne** : Élément spécifique de la fleur d'orchidée qui porte l'organe mâle et femelle.

**Compost** : Engrais composé d'éléments organiques et de matières minérales. Il est réalisé par la fermentation de déchets ménagers, d'épluchures, de paille, de fines branches, de tontes de gazon....

**Composé** : Se dit d'une feuille complètement divisée et formant de petites feuilles (folioles).

**Comprimée** : Arrondie et aplatie tout à la fois.

**Cône** : Désigne l'organe reproducteur des confère ou résineux. Synonyme : pomme de pin.

**Conifère** : Division des pinophytes, classe des pinopsidas, qui se caractérisent par des feuilles simples, petites souvent longues mais elles peuvent avoir diverses formes et tailles. Les sapins, cyprès, séquoias de cette classe. Les graines sont contenues dans des « fruits » en forme de cône.

**Conné(e)** : Se dit lorsque 2 feuilles opposées sont soudées entre-elles par leur base.

**Cordé** : Feuille en forme de cœur.

**Cordiforme** : En forme de cœur.

**Cordon** : Branche d'un arbre fruitier courbée volontairement à l'horizontale.

**Coriace** : Feuille qui a la texture du cuir.

**Corolle** : Désigne la partie de la fleur formée par l'ensemble de ses pétales.

**Couar** : Fibre de coco.

**Cormus** : Bulbe qui possède un appareil végétatif constitué de rameaux feuillés plus ou moins typiques et quelques fois des racines. (Glaïeul, crocus...)

**Cormophyte** : Qui possède un cormus. Il y a des cormophytes très petits, comme la lentille d'eau mais aussi de très grands comme le séquoia.

**Corymbe** : Inflorescence présentant des fleurs sur un même plan dont les pédoncules sont de longueurs différentes.

**Cosse** : Capsule composée de 2 valves portant à l'intérieur des graines sur l'un des bords. Ce sont les fruits des plantes de la famille des légumineuses. (ex : petits pois)

**Cotonneuse** : Avec les poils faiblement couchés, nombreux et ramifiés ou entrecroisés.

**Cotylédon** : Ce sont les feuilles « primordiales » de la graine (fausses feuilles). Ils apparaissent en premier lors de la germination et sont la masse principale de l'embryon.

**Cotylédonaire** : Qui a rapport au cotylédon.

**Coulure** : Chute prématurée d'un bouton ou d'une fleur.

**Coursonne** : Branche que l'on taille court pour la destiner à porter des fruits.

**Crampon** : Racine aérienne de certains végétaux qui permettent de s'accrocher à une paroi. (ex : lierre)

**Croisement** : Fécondation de deux espèces, sous-espèces, genres différents pour obtenir un hybride qui présente des caractéristiques génétiques des deux parents.

**Cryptogamique** : Désigne une maladie transmise par un champignon parasitaire.

**Cultivar** : Variété cultivée d'une espèce végétale obtenue artificiellement.

**Cultures associées** : Système de culture consistant à cultiver plusieurs espèces végétales ou variétés sur une même parcelle et en même temps. Elle peut avoir plusieurs buts, apport d'azote d'une plante pour l'autre, protections mutuelles contre des maladies, ravageurs, adventices, ou semis différés de variétés différentes pour une récolte en même temps...

**Cuvette** : Partie creusée au pied d'un végétal pour faciliter l'arrosage.

**Cylindrique** : Régulièrement arrondie => en forme de tube



**Dard** : Rameau court, terminé par un bourgeon pointu et qui pourra évoluer l'année suivante en une branche fructifère.

**Débourrement** : Eclatement des bourgeons au printemps.

**Débroussaillant** : Produit chimique destiné à détruire les broussailles.

**Défoncement** : Action de retourner la terre sur une grande profondeur.

**Défricher** : Détruire une végétation naturelle aux fins d'instaurer une culture à la place.

**Déchausser** : Synonyme débutter. Action d'enlever une butte à la base d'une plante ou d'un arbre.

**Dégénérescence** : Perte des qualités d'une plante. Cela peut être du à un vieillissement ou à une cause virale.

**Déhiscent** : Se dit d'un organe, d'un fruit, qui s'ouvre naturellement à maturité.

**Démarier** : Action de supprimer les plants en surnombre après germination d'un semis. Syn. : éclaircir.

**Demi-tige** : Arbre fruitier dont la charpente se situe à 1,40 m de hauteur.

**Dépérissement** : Feuilles qui se rabougrissent et dont les rameaux s'affaiblissent.

**Dés herbant** : Produit destiné à détruire les « mauvaises herbes ».

**Dicotylédone** : Embryon d'une plante qui contient deux cotylédons.

**Dioïque** : Plante dont un individu porte des fleurs mâles et un autre individu les fleurs femelles (ex : kiwi)

**Diviser** : Multiplication d'une plante par division de la touffe.

**Dormance** : Période de repos d'un végétal qui est dû soit à la baisse de température, soit à la diminution du temps d'éclairement.

**Double** : Fleur double. Qui présente le double de pétales. Cela est dû à la transformation des organes reproducteurs (étamines et pistils) qui se sont transformés en pétales.

**Drageon** : Tige souterraine qui se développe et qui assure la propagation de certaines espèces. (ex : artichaut)

**Drainage** : Action de favoriser artificiellement l'évacuation de l'eau qui se trouve en excès.

**Dresser** : Action de niveler, aplanir un sol avant sa culture.

**Dru** : Végétation épaisse, semis dense.

**Drupe** : Fruit indéhiscent charnu à noyau (ex : prune, abricot).